

Sommaire

ÉDITORIAL	Plus que jamais le foncier au cœur des préoccupations	3
INTRODUCTION	Nouveaux défis pour les acteurs des politiques foncières en Afrique de l'Ouest	4
PREMIÈRE PARTIE : LE FONCIER AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE	Accaparement ou investissement, le temps des confusions Garantir un investissement réel et durable	7 13
DEUXIÈME PARTIE : LE RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	Des problématiques transversales Des expérimentations nationales	19 26
CONCLUSION	Quels horizons pour la question foncière en Afrique de l'Ouest? Note de lecture	42

Les opinions exprimées dans les articles ne reflètent pas nécessairement celles d'Inter-réseaux, mais celles des auteurs. Les photos, quand elles ne sont pas créditées, sont de la rédaction, de même que les articles non signés.

Photo de couverture : © Fert

Tous les articles sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « © Grain de sel » et de nous envoyer une copie de la publication.

Grain de sel est imprimé sur du papier couché entièrement recyclé (Cyclus Print).

Le secrétariat exécutif d'Inter-réseaux Développement rural est composé à Paris de : Fanny Grandval (chargée de mission), Christophe Jacqmin (directeur), Sylvie Lopy (secrétaire de direction), Vital Pelon (chargé de mission), Joël Teyssier (chargé de mission); et à Ouagadougou de Souleymane Traoré (chargé de mission), Salimata Diasso (secrétaire) et Minata Coulibali (animatrice).

Glossaire « spécial foncier »

Bail : contrat par lequel une partie autorise un tiers à jouir d'une terre ou de ses ressources pendant un certain temps, moyennant le versement d'un loyer.

Cadastre : documentation officielle, cartographique et littérale, donnant une information sur l'occupation humaine des sols et ses limites. Désigne également l'administration en charge d'établir et mettre à jour ces documents

Domaine privé de l'État : englobe tous les biens appartenant à l'État et qui sont détenus et gérés par lui dans les mêmes conditions que les biens des particuliers (Gérard Chouquer).

Domaine public de l'État : ensemble des biens et terres appropriés par l'État, affectés à l'utilité et à des services publics.

Domanialité : désigne le régime des biens appartenant aux personnes publiques (Gérard Chouquer).

Droit coutumier : ensemble des règles juridiques nées de l'usage dans une région ou un pays, établies par la coutume.

Droit d'usage : en droit civil, élément du droit de propriété qui donne à son titulaire la faculté de se servir d'une chose ainsi que d'en percevoir les fruits dans les limites de ses besoins et de ceux de sa famille.

Droit positif (ou écrit) : ensemble des règles juridiques établies par les autorités investies du pouvoir législatif ou réglementaire, et constatées

par des textes officiels

Immatriculation foncière : procédure administrative d'enregistrement par laquelle l'État reconnaît et garantit l'existence d'un droit de propriété privée individuelle. Elle annule tous les droits antérieurs.

Prescription acquisitive : principe selon lequel la possession continue et paisible d'un terrain, si elle n'est pas contestée pendant un certain nombre d'années, fait acquérir un droit réel à son détenteur.

Propriété inviolable et imprescriptible : propriété issue de la procédure d'immatriculation foncière. Elle est définitive, opposable aux tiers, et ne peut pas être remise en cause.

Registre foncier : document, qui peut prendre une forme informatisée ou papier, chargé de donner l'état des droits sur les terres et ses ressources.

Titre foncier : document délivré par l'autorité administrative qui officialise l'existence d'un droit ou de droits sur une terre. Dans l'entendement de certains, le titre foncier est celui issu de l'immatriculation foncière et correspond donc à un droit de propriété privée individuelle.

Les occurrences des termes du glossaire sont signalées dans le texte par un astérisque *.

Actualités d'Inter-réseaux

En début d'année, plusieurs événements marquants pour Inter-réseaux se sont déroulés. Tout d'abord une **Assemblée générale** a eu lieu pour la première fois en Afrique, à Ouagadougou. Cela a été l'occasion d'accueillir au sein de l'association, 12 nouveaux adhérents dont 11 membres institutionnels : des réseaux d'OP (Roppa, Billital Maroobé), des structures d'appui et ONG (Saild, Jade, IED Afrique Iram, SNV, Afrique verte internationale), des bureaux d'études et des espaces de réflexion (Ipar, Larès, Graf). Les membres ont échangé sur le Plan d'orientation stratégique 2012-2016. Des temps en sous groupes ont permis aussi de réfléchir sur le contenu des trois axes de travail que sont l'axe « information », l'axe

« groupes de travail » et l'axe « mutualisation entre les membres ».

En janvier IR a aussi organisé à Ouagadougou avec le Roppa un **atelier de travail** de deux jours autour du thème « participation des OP aux politiques » (de nombreuses informations sont disponibles sur le site d'IR). Les débats se sont appuyés sur des acquis des capitalisations réalisées dans le cadre du projet Réseau Paar (cf. n^{os} précédents) et, en cohérence avec le plan quinquennal du Roppa, ont pu contribuer à nourrir le plan de travail du Roppa et de ses membres (12 des 13 plates-formes membres étaient présentes).

Faute de place dans ce numéro, nous avons prévu de vous faire un point détaillé sur l'actualité de l'association dans le prochain numéro.